

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le 18 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 11 juin 2020, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST

Absents excusés : 2

Serge ARLOT
Christophe RUET

Procurations : 0

Serge ARLOT, procuration à Nicole FAURE
Christophe RUET, procuration à Gilles GUINARD

Votants : 11

Béatrice FIAT a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20200618-15 : Vote du Compte administratif 2019

Le Compte administratif 2019 est présenté par Madame Nicole FAURE, Maire.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Andrée BOCQUERAZ, Maire-adjointe, prend connaissance des résultats du Compte administratif 2019 qui se présentent comme suit :

	SECTION DE FONCTIO.	SECTION D'INVEST.	TOTAL
Dépenses	250 423,94 €	369 709,75 €	620 133,69 €
Recettes	288 760,13 €	324 502,46 €	613 262,59 €
RÉSULTAT 2019	38 336,19 €	- 45 207,29 €	- 6 871,10 €
Report exercice N-1	50 000,00 €	301 260,61 €	
Transfert / intégration opération non budgétaire		- 1 488,08 €	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019	88 336,19 €	254 565,24 €	342 901,43 €
Report exercice N+1 (dépenses)	-	42 976,37 €	

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
approuve le Compte administratif.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**